

**Extrait N° 1 / du procès-verbal des
délibérations du Conseil Municipal**

Séance ordinaire du 23 MARS 2007

L'an deux mil sept, le vingt trois mars, à dix huit heures, le conseil municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel DENNEMONT, Maire.

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

que la convocation du conseil a été faite le 13 mars 2007 et que le nombre des membres en exercice étant de 29, le nombre des membres présents est de 21.

Le Maire,

Présents : M. MONDON René - M. LESQUELIN Jean Hugues - M. ABELARD Georges - Mme BAILLIF Line Rose - M. DENNEMONT Jean Daniel - M. ESCHYLE Gilles - M. BENARD Alex - Mme ZETTOR Jacqueline - Mme SERMANDE Philomène - Mme MEZINO Sylvaine - Mme MARA Simone - M. AARON Jean Marc - M. GRONDIN Jules - Mme MARCHAND Gladys - M. TOUPIN Jean René - Mme LAMOLY Viviane - Melle ROMAINSTAL Géraldine - Mme CADAS Isabelle - M. FRINGUE Mickaël - M. FERRERE Eric.

Absents : M. HOARAU Alex - Mme GRONDIN Céline - M. RIVIERE Lucien - Mme CADERBY Armande - Mme GATELLE Marie Benoîte - M. DENNEMONT Nicolas.

Procuration : Melle CADAS Virginie a donné mandat à M. FRINGUE Mickaël - M. RIVIERE Raphaël a donné mandat à Mme BAILLIF Line.

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de Mme CADAS Isabelle comme secrétaire de séance. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, Mme CADAS est désignée pour en assurer les fonctions.

& &
&

**AFFAIRE N° 1 / Budget Primitif 2007 - Compte principal
- Décision modificative n° 1**

Le conseil municipal est appelé à se prononcer sur la décision modificative au budget principal 2007, telle que ci-dessous présentée :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

En recettes

+ 143 576

Chap. 73 – Impôts et taxes

. Art. 7311 - F 01 – Contributions directes	+ 78 336
. Art. 7372 - F 01 – Taxe sur les carburants	- 47 277
. Art. 7373 - F 01 – Octroi de mer	+ 91 278

Chap. 74 – Dotations et participations

. Art. 7411 - F 01 – Dotation forfaitaire	-	5 249
. Art. 74121 - F 01 – Dotation de solidarité rurale	+	20 266
. Art. 74127 - F 01 – Dotation nationale de péréquation	+	8 146
. Art. 74833 - F 01 – Etat Compensation taxe professionnelle	-	6 491
. Art. 74834 - F 01 – Etat Compensation taxe foncière	+	1 542
. Art. 74835 - F 01 – Etat Compensation taxe habitation	+	3 025

En dépenses

+ 143 576

Chap. 65 – Autres charges de gestion courante

. Art. 654 - F 411 – Pertes sur créances irrécouvrables	+	8 058
. Art. 6574 - F 4144 – Subv. à l'association Sport Jeunesse	-	5 000

Chap. 023 – F. 01 – Virement à la section d'investissement + 140 518

SECTION D'INVESTISSEMENT

En recettes

+ 48 273

Chap. 10 – Dotations, fonds divers

. Art. 10228 - F 01 – Autres fonds globalisés	+	41 141
---	---	--------

Chap. 13 – Subventions d'équipement non transférables

. Art. 1321 - F 251 – Etat	+	100 000
----------------------------	---	---------

Chap. 27 – Autres immobilisations financières

. Art. 2764 - F 72 – Créances sur des participations	+	25 863
--	---	--------

Chap. 021-F 01 – Virement de la section de fonctionnement + 140 518

Chap. 16 – Emprunts et dettes

. Art. 1641 - F 251 – Emprunts	-	259 249
--------------------------------	---	---------

En dépenses

+ 48 273

Chap. 20 – Immobilisations incorporelles

. Art. 2031 - F 810 – Frais d'études	+	7 000
. Art. 2031 - F 822 – Frais d'études	+	41 273

Invité à se prononcer, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

=> autorise l'exécution au niveau du chapitre

=> approuve la **décision modificative n° 1 au budget primitif 2007 –compte principal-** telle que présentée.

**Et les membres ont signé
Pour expédition conforme,
Le Maire,**

Mairie des Avirons